



CAP R.E.E.P

Réparation et Entretien des Embarcations de Plaisance

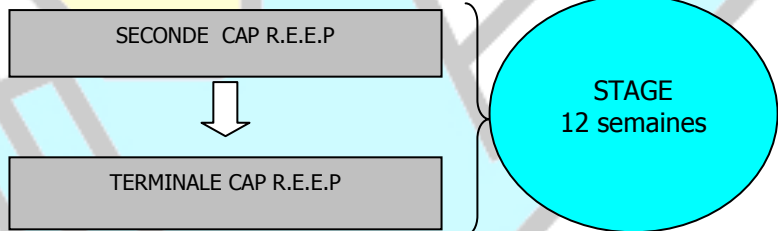
La formation : les objectifs, les qualités requises, les champs d'action

- Le titulaire de ce diplôme est un opérateur qui intervient dans tout type d'entreprise de :
 - Vente
 - Réparation ou de location d'embarcations neuves ou d'occasion
 - Vente ou d'installation ou de réparation des moteurs et équipements neufs ou d'occasion
- Son activité consiste, au sein d'une équipe à :
 - Réparer, entretenir, préparer les œuvres vives, les œuvres mortes, le gréement, le groupe motopropulseur, l'accastillage, les équipements
 - Manutentionner et lever des embarcations, des moteurs, des équipements
 - Poser l'accastillage et l'équipement
 - Stocker en vue de l'hivernage
- Sur des embarcations de différents types, pour la navigation mer et fluviale :
 - Bateaux de plaisance à moteur hors-bord et in-bord
 - Embarcations semi-rigides
 - Voiliers
 - Embarcations nautiques à moteur (scooter des mers, etc..)
- Son action implique un comportement visant des objectifs de qualité dans :
 - La relation avec la hiérarchie
 - Le travail d'équipe
 - Les relations avec les clients et utilisateurs en interne comme en externe
 - Les relations avec les collaborateurs externes à l'entreprise

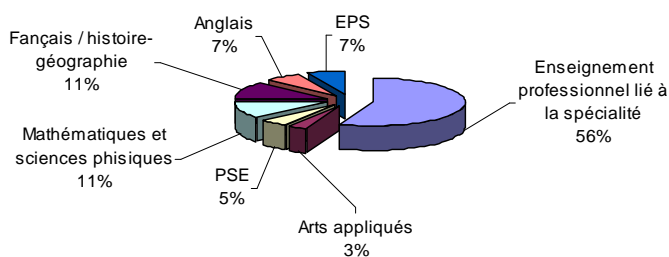
Les débouchés

- Mécanicien - bateaux

Organisation de la Formation sur les deux années



Les enseignements dispensés



**HORAIRE
HEBDOMADAIRE
30,50 HEURES**

La poursuite des études

- Le titulaire d'un C.A.P R.E.E.P. peut intégrer :
- Un baccalauréat professionnel Maintenance Nautique (formation dispensée au LP J.Dolle)

